



Faire le point sur le plan d'aide à RTL...

Dupret Xavier

Juillet 2020

12.373 signes

C'est peu dire que l'octroi d'un plan d'aide en faveur de RTL, pour une trentaine de millions d'euros¹ sur quatre ans, aux frais de la pourtant bien impécunieuse Fédération Wallonie-Bruxelles a déjà fait couler beaucoup d'encre par chez nous. La chose a même valu au petit paysage audiovisuel belge francophone les honneurs de la presse parisienne. C'est ainsi que le prestigieux Obs (anciennement Le Nouvel Observateur) s'est penché sur ce sujet, quelque peu polémique, en relevant, au passage, qu'une telle décision serait susceptible de miner un peu plus encore la légitimité de l'audiovisuel public, cette tendance n'étant, par ailleurs, pas propre à la seule Belgique francophone².

¹ Philippe Laloux, *Le bras de fer sulfureux entre RTL et la RTBF en 4 questions*, Le Soir, édition mise en ligne du 13 juillet 2020.

² Véronique Groussard, *Quand l'Etat belge francophone se montre aux petits soins pour la télé privée...*, L'Obs, édition mise en ligne du 18 juillet 2020.

Au niveau des principes, on remarquera que cette décision a été motivée par le but, à première vue louable, de protéger le pluralisme des médias en Fédération Wallonie-Bruxelles³. Cela dit, la composition du Conseil d'administration de la RTBF est précisément supposée refléter la diversité idéologique du monde politique francophone. Par-delà cet aspect strictement institutionnel, cette analyse visera à livrer un ensemble de données financières et économiques relatives à l'entreprise RTL (et plus globalement, au secteur audiovisuel) de façon à ce que chacun puisse se forger sa propre opinion.

Un groupe à la santé florissante

Si l'on scrute la comptabilité de RTL Belgium (c'est-à-dire l'ensemble des opérateurs RTL à l'œuvre sur le territoire de la Belgique) telle que présentée sur le site de la Banque nationale de Belgique (BNB), on s'aperçoit que 30 millions d'euros représentent près de 6 fois le capital souscrit de RTL Belgium (qui est, pour l'anecdote, de 5,3 millions d'euros⁴). Ce sauvetage industriel s'effectuera, par ailleurs, sans prise de participation de la part des pouvoirs publics et donc sans aucune exigence de contenu imposée en retour à la première chaîne en termes d'audience de ce côté de la frontière linguistique.

Pour discuter en toute objectivité des données comptables de RTL, il faut distinguer les chiffres afférents à RTL Group (dont le siège social se situe au Grand-Duché de Luxembourg), l'un des plus importants producteurs de télévision au monde, de ceux relatifs à RTL Belgium correspondant aux différentes entités audiovisuelles du groupe en Belgique (dont les chaînes RTL-TVI et Club RTL, connue notamment pour ses retransmissions des matches de la Champions League de football).

A y regarder de plus près, la santé financière du groupe RTL n'est pas spécialement inquiétante. Les chiffres sont, de ce point de vue, parfaitement éloquents. En 2018, RTL Group enregistrait un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros et un bénéfice de 785 millions d'euros⁵. En 2019, le groupe RTL a également présenté un bénéfice net (c'est-à-dire après paiement des impôts) de 754 millions d'euros. Pour l'année 2020, les perspectives sont moins bonnes. La conjoncture économique a conduit à une diminution des budgets publicitaires. Cela dit, le bénéfice du groupe RTL sera encore, mine de rien, de 449 millions d'euros cette

³ L'Echo, édition papier du 7 juillet 2020.

⁴ Banque nationale de Belgique, Centrale des Bilans, RTL Belgium, Comptes annuels 2018.

année. Le taux de profit de RTL Group (7,67 %) restera relativement élevé alors que notre pays se débattrait dans la plus terrible récession qu'il ait connue depuis 1945. On notera que les perspectives davantage à moyen terme justifient encore moins ce soutien financier. Les prévisions du groupe évoquent des taux de profit de 8,86 % et 9,20 % en 2021 et 2022⁶. Sans aide des pouvoirs publics, la profitabilité du groupe RTL rejoindra donc spontanément d'ici deux ans les niveaux d'avant la pandémie.

L'apport de 30 millions d'euros en 2020 de la Fédération Wallonie-Bruxelles à la filiale belge du groupe permettra donc *in fine* de soutenir le taux de profit du groupe RTL. En échange de quoi, la direction de RTL Belgium s'est engagée à maintenir le volume de l'emploi en Belgique francophone. Les tendances actuelles de la gestion capitaliste de l'économie correspondant davantage à des pratiques de restructuration et de suppression de postes de travail, on peut craindre qu'une fois empêchée l'aide de 30 millions d'euros, le groupe RTL pourra continuer à gérer sa filiale belge comme bon lui semble, c'est-à-dire selon son droit de chef d'entreprise tel que consacré, par ailleurs, par le droit civil de ce pays.

C'est que la question des garanties accordées par des groupes multinationaux en échange d'aides publiques doit, avant tout, être analysée à travers le prisme des réalités économiques et des rapports de force entre groupes sociaux. On en voudra pour preuves les nombreuses mesures de subsidiation du capital à des fins de préservation du taux d'emploi qui, de Renault Vilvorde à Caterpillar en passant par Arcelor-Mittal, se sont, hélas, soldées, au final, par de violents plans sociaux en Belgique.

On relèvera, à ce sujet, que l'ancrage belge de RTL Belgium est, somme toute, des plus faibles. Le groupe RTL est la propriété à 75% groupe Bertelsmann (dont le siège se trouve à Gütersloh en Allemagne), lequel est étroitement dirigé, via la fondation Bertelsmann⁷, par la famille Mohn. On peut, dans ces conditions, imaginer que Bertelsmann pourrait répondre plus ou moins favorablement à des plaidoyers en faveur du maintien de l'emploi en Allemagne. Pour la Belgique, les choses sont, en revanche, beaucoup moins claires.

⁵ Banque nationale de Belgique, Centrale des Bilans, RTL Group, Comptes annuels 2018.

⁶ RTL GROUP S.A. (RTL), Url : https://www.zonebourse.com/RTL-GROUP-S-A-6055/fondamentaux/?fbclid=IwAR3BRgcbvb2bGG1_NIUuDjKBcOeivdEqhsQHFqeUHII4cBw_rVjdB029NiU. Date de consultation : 21 juillet 2020.

⁷ Pour plus de précisions sur la structure actionnariale de Bertelsmann, voir Bertelsmann Shareholders, Shareholder Structure, Url : <https://www.bertelsmann.com/investor-relations/bertelsmann-at-a-glance/shareholders/>. Date de consultation : 22 juillet 2020.

Il est vrai que le secteur d'activité spécifique (c'est-à-dire la télévision linéaire) auquel appartient RTL Belgium a vu ses revenus s'éroder avec les années. Afin de fixer les notions, on définira la télé non-linéaire comme l'ensemble des contenus audiovisuels disponibles via des moyens numériques et permettant une consommation personnalisée à la demande (le plus souvent contre paiement)⁸. RTL Belgium ne propose pas de services individualisés de ce type et appartient à une génération antérieure (et sans doute dépassée) de diffusion de masse.

Voilà qui explique pourquoi la baisse des revenus de RTL Belgium est antérieure à la crise liée à la pandémie de la Covid-19. En 2014 et 2015, les ventes et prestations de la filiale belge de RTL Group étaient de l'ordre respectivement de 87,100 et 88,693 millions d'euros. On note donc une progression. Celle-ci se confirme en 2016 avec des ventes et prestations pour près de 92 millions d'euros. En 2015 et 2016, le bénéfice d'exploitation de RTL Belgium est supérieur à 10 millions d'euros. Pourtant, ces années sont structurellement plus faibles que la première moitié des années 2010. En 2010, 2011 et 2012, le bénéfice d'exploitation de RTL était supérieur à 25 millions d'euros en moyenne. En 2013, ce même bénéfice d'exploitation passe à 11 millions d'euros. Entre 2012 et 2013, les ventes et prestations de RTL Belgium passent de 164 à 88 millions d'euros. A partir de 2014 et jusque 2016, le bénéfice d'exploitation se situe à hauteur de 10 millions d'euros avec des ventes et prestations oscillant autour des 90 millions d'euros. Entre 2016 et 2017, on note un autre fléchissement des revenus de la société qui passent à 85,55 millions d'euros⁹.

Cette dégradation n'est pas propre à RTL Belgium. Elle a fondamentalement trait à une modification en profondeur du paysage de l'information dans nos sociétés. La radio et la télévision classiques sont en souffrance face aux nouveaux acteurs en ligne. « Les médias traditionnels dépensent et investissent pour produire l'information alors que les revenus sont captés par les plateformes en ligne sur lesquelles le public partage les contenus. Les plateformes perçoivent les revenus publicitaires alors que les médias, pourtant à la source de ces contenus, reçoivent une part dérisoire »¹⁰. Cet état de choses va conduire RTL à accuser un déficit de son bénéfice d'exploitation de -8,414 millions d'euros en 2017. Au demeurant,

⁸ Lire à ce sujet Peter Warren, *It's TV, but not as we know it*, The Guardian, 6 juillet 2006

⁹ Banque nationale de Belgique, centrale des bilans, RTL Belgium, Comptes annuels 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018. Date de consultation : 5 juillet 2020.

¹⁰ Pierre Trudel, *Les revenus de l'information*, Le Devoir, édition mise en ligne du 5 décembre 2017. Url : <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/514665/les-revenus-de-l-information>. Date de consultation : 5 juillet 2020.

cette situation a amené RTL Belgium à mettre en œuvre un plan de restructuration en 2018 après avoir toutefois octroyé un dividende de 4.000.000 d'euros à ses actionnaires un an auparavant. Pour rappel, ce plan s'est traduit, en mars 2018, par la suppression de 88 postes de travail, dont « 33 personnes détentrices d'une carte de presse »¹¹.

Bref, il semble bien que le modèle économique de RTL Belgium soit, à moyen terme, condamné par la progression des médias en ligne qui ont capté une bonne partie des revenus des chaînes de télévision linéaires. Entre 2010 et 2018, RTL a vu ses recettes (principalement d'origine publicitaire) chuter de près de 20 %. Cette évolution est, d'évidence, accentuée par la crise de la Covid-19.

Les nouvelles prévisions du publicitaire MAGNA/IG Mediabrands¹² révèlent que les investissements publicitaires dans les médias linéaires en France (un pays proche de la Belgique) accuseront le coup du fait de la crise sanitaire et de la récession économique en 2020. On signalera donc, en la matière, une baisse de -22% cette année puis une légère hausse en 2021 (+6,5 %). Le regain économique espéré pour 2021 ne comblera donc pas les pertes enregistrées au terme de cette année civile. Certes, l'utilisation de la télévision linéaire a augmenté (+10 % à +40 %) durant la période de confinement mais les spécialistes perçoivent déjà « un retour graduel à la normale, c'est-à-dire une lente érosion, au cours du second semestre et en 2021. La consommation de TV et vidéo en streaming, et de services SVOD (Netflix, Amazon Prime, etc.) s'est accélérée pendant le confinement et cet impact-là sera durable »¹³.

Il n'y a là guère de quoi rassurer sur l'état de forme de RTL Belgium dans les années à venir.

¹¹ La Libre Belgique, édition mise en ligne du 15 mars 2018.

¹² MAGNA/IPG Mediabrands, édition mise en ligne le 15 juin 2020. Url : <https://viuz.com/annonce/2020/06/15/cchute-de-13-des-depenses-publicitaires-en-2020-magna/>. Date de consultation : 5 juillet 2020.

¹³ MAGNA/IPG Mediabrands, ibid.

Epilogue

Ces considérations furent heureusement présentes à l'esprit de nombreux acteurs du petit monde de l'audiovisuel belge francophone. C'est ainsi que la CGSP qualifia l'accord avec RTL de « hold-up »¹. La RTBF, pour sa part, se disait « abasourdie »². La direction de RTL n'était donc pas sans savoir que le rapatriement de ses activités dans le giron régulateur de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'effectuerait sous haute surveillance de l'ensemble des parties prenantes au paysage audiovisuel belge francophone. Il était question, entre autres choses, de se soumettre à l'autorité du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). De surcroît, RTL Belgium, pour bénéficier du plan d'aide, devait impérativement garantir un niveau minimal de maintien de l'emploi ainsi qu'un soutien financier aux créateurs audiovisuels locaux. Devant ces exigences, les actionnaires de RTL ont préféré retirer leur demande d'aide à la Fédération Wallonie Bruxelles³.

¹ Le Soir, édition papier du 6 juillet 2020.

² Le Soir, édition papier du 1^{er} juillet 2020.

³ Le Soir, édition papier du 18 septembre 2020.